

# CHARTRE DE PROTECTION DES TORTUES MARINES



Nous devons protéger les tortues marines, leurs plages de ponte et les endroits où elles vivent parce qu'elles sont en voie de disparition.

Pour cela, nous nous engageons à :



- **Contacter** un centre de soins si j'aperçois une tortue malade,
- **ne pas piétiner, ni creuser** un nid de tortues marines,
- **ne pas dégrader les plages** (en faisant des remblais, en bétonnant...),
- **ne pas manger, capturer, apprivoiser, vendre la carapace** des tortues marines,
- **ne pas polluer les plages, les lagons et les océans avec nos déchets** jetés par terre, en mer ou sur les plages, que les tortues pourraient confondre avec des méduses,
- **ne pas déranger** les tortues marines qui viennent pondre sur nos plages ou qui s'accouplent,
- **respecter le milieu de vie** des tortues marines (ne pas marcher sur le corail),
- **faire attention**, lorsque nous sommes en mer, de respecter les limitations de vitesse pour ne pas percuter une tortue qui remonte à la surface pour respirer,
- **informer et sensibiliser** les personnes qui m'entourent à la protection de nos tortues marines.



Tous ensemble, protégeons nos tortues marines !!